

Rappel sur le temps de travail en période d'activité normale

Publié le 3 novembre 2020 – Mis à jour le 3 novembre 2020

Le temps de travail dans le cadre du télétravail ou du travail à domicile reste le même que celui qui est opposable à chaque agent de l'université.

Le temps de travail est donc celui défini par la délibération sur le temps de travail votée à l'UCA, à **savoir sur une base de 37h30 hebdomadaire** (38h10 pour les personnels des BU).

Ce temps de travail doit être réparti sur des plages horaires de travail définies généralement entre 7h00 et 19h00 le soir suivant les rythmes de travail des services et des agents. L'utilisation d'e-grh reste la référence pour la définition des temps de travail.

Les temps de repos doivent être préservés, il convient donc de veiller à ne pas solliciter les collègues les soirs tard, ou bien encore les week-end. Ces plages de repos sont d'autant plus nécessaires en situation de télétravail car le cadre de travail n'est pas borné aussi strictement qu'en situation de travail en présentiel.

À découvrir

[FAQ - Protocole en cas de symptômes...](https://covid-19.uca.fr/personnel/faq-protocole-en-cas-de-symptomes)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/faq-protocole-en-cas-de-symptomes>)

[Santé au travail](https://covid-19.uca.fr/personnel/sante-au-travail)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/sante-au-travail>)

[Démarches administratives et situation RH](https://covid-19.uca.fr/personnel/demarches-administratives-et-situation-rh)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/demarches-administratives-et-situation-rh>)

[Cas contact et cas suspect ?](https://covid-19.uca.fr/personnel/cas-contact-et-cas-suspect)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/cas-contact-et-cas-suspect>)

[Accompagnement pédagogique](https://covid-19.uca.fr/personnel/accompagnement-pedagogique)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/accompagnement-pedagogique>)

[Déclaration de maintien à domicile – Coronavirus](https://covid-19.uca.fr/personnel/declaration-de-maintien-a-domicile---coronavirus)(<https://covid-19.uca.fr/personnel/declaration-de-maintien-a-domicile---coronavirus>)

[Infos DGESIP\(https://covid-19.uca.fr/personnel/infos-dgesip\)](https://covid-19.uca.fr/personnel/infos-dgesip)

[Pass sanitaire : logistiques, organisation des contrôles et responsabilités\(https://covid-19.uca.fr/personnel/pass-sanitaire-logistiques-organisation-des-contrôles-et-responsabilites-1\)](https://covid-19.uca.fr/personnel/pass-sanitaire-logistiques-organisation-des-contrôles-et-responsabilités)

Contact

Pour tout renseignement relatif à la gestion de la crise, vous pouvez [contacter la cellule de crise\(https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19\)](https://covid-19.uca.fr/cellule-de-crise-covid-19) dédiée au COVID-19 [coronavirus@uca.fr\(mailto:coronavirus%40uca%2Efr?Subject=&body=\)](mailto:coronavirus@uca.fr)

[https://covid-19.uca.fr/personnel/rh-periode-de-confinement-automne-2020/rappel-sur-le-temps-de-travail-en-periode-dactivite-normale\(https://covid-19.uca.fr/personnel/rh-periode-de-confinement-automne-2020/rappel-sur-le-temps-de-travail-en-periode-dactivite-normale\)](https://covid-19.uca.fr/personnel/rh-periode-de-confinement-automne-2020/rappel-sur-le-temps-de-travail-en-periode-dactivite-normale)